

Questions orales

M. Lang: Non, monsieur l'Orateur.

M. Diefenbaker: Combien de moins?

M. Lang: C'est tout simplement que s'il vend à la Commission canadienne du blé, il obtient la pleine valeur du prix initial de la Commission canadienne du blé en versement final. S'il choisit plutôt d'accepter le montant total sans aucun espoir de versement final, il obtient effectivement moins, mais tel est son choix.

M. Horner (Crowfoot): C'est une insulte à l'agriculture de l'Ouest. Faites-vous nommer juge par Trudeau, tandis que vous le pouvez encore.

M. l'Orateur: A l'ordre. Les députés devraient se rendre compte que le gros de la période des questions a été consacré à cette question très importante. Je comprends que cela soit très important, mais nous ne devons pas oublier qu'il y a d'autres sujets d'intérêt pour les autres députés de la Chambre des communes. Le député de Saskatoon-Biggar désire poser une question supplémentaire. Au cours des trois ou quatre dernières minutes qui nous restent avant la fin de la période des questions, nous allons essayer de voir un autre aspect de la vie canadienne.

CÉRÉALES FOURRAGÈRES—L'ENTRÉE DE L'OFFICE DES PRODUITS AGRICOLES SUR LE MARCHÉ ET LE MANDAT DE LA COMMISSION DU BLÉ

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais obtenir des éclaircissements du ministre chargé de la Commission du blé. Si je comprends bien, la Commission canadienne du blé n'a pas légalement le droit, en vertu de la loi qui la constitue, d'acheter des grains de l'Office des produits agricoles. Le ministre va-t-il empêcher l'Office des produits agricoles d'agir comme acheteur de grains de l'Ouest jusqu'à ce que le statut juridique des deux organismes soit éclairci aux termes de la loi sur la Commission canadienne du blé?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): S'il m'était permis de donner une opinion juridique au député, elle ne confirmerait pas ses prémisses.

* * *

LA CONSOMMATION

LA RÉDUCTION DE LA TAXE DE VENTE ET DES DROITS DE DOUANE—LES AVANTAGES POUR LE CONSOMMATEUR—DEMANDE DE RAPPORT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations à qui je demande depuis des mois de me fournir un exemplaire du rapport sur l'exécution des changements budgétaires de février. J'aimerais demander au ministre s'il est disposé à donner suite à sa déclaration du 7 septembre alors qu'il affirmait que le rapport serait prêt vers le milieu de septembre, et cette date étant déjà passée, s'il peut donner maintenant à la Chambre une date précise où ce rapport, réel ou imaginaire, sera communiqué à la Chambre ou au public, ou devons-nous considérer toute l'affaire comme une blague?

Des voix: Oh oh!

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, j'ai dit à la Chambre le 7 septembre qu'on espérait que la rédaction du

[M. Diefenbaker.]

rapport serait terminé vers la mi-septembre et je m'en tiens au reste de la réponse que j'ai faite à cette question.

M. Stanfield: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le ministre a dit que le rapport serait prêt vers la mi-septembre. J'ai lu la réponse et le ministre devrait cesser de se moquer de la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Gray: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Voici la citation tirée du hansard. J'ai dit ceci:

Le travail dans ce sens se poursuit. Je m'attends à ce que le rapport soit terminé et sera remis au ministre des Finances à la mi-septembre.

Cela s'accorde avec la réponse que je viens de donner.

[Plus tard]

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'hésite à poser la question de privilège, mais c'est une question qui est en suspens depuis plusieurs mois. J'aimerais lire la réponse donnée le 7 septembre par le ministre de la Consommation et des Corporations. Il a dit:

Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition n'a pas raison de dire que je refuse de préparer un rapport. Le travail dans ce sens se poursuit. Je m'attends que le rapport soit terminé et sera remis au ministre des Finances à la mi-septembre; j'espère qu'ensuite la Chambre et le public seront mis au courant de ses conclusions, comme il convient.

M. Guay (Saint-Boniface): Qu'est-ce qui vous tracasse, Bob?

M. Stanfield: Les députés d'en face ne trouvent peut-être pas important qu'un ministre ait fait une promesse à la Chambre il y a déjà sept mois et ne l'ait pas tenue. Je prétends que d'après cette réponse il ne fait aucun doute que le rapport devait être terminé à la mi-septembre et je veux savoir quand le ministre va le présenter à la Chambre. Qu'essaie-t-il de cacher?

M. Gray: Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition a omis de signaler qu'il y avait un point entre le mot «septembre» et le mot «il». Il ne l'a pas mentionné de sa façon habituelle lorsqu'il a posé sa question de privilège. J'ai dit que le rapport serait présenté lorsqu'il sera achevé, et je le maintiens.

* * *

LES AFFAIRES URBAINES

LA QUESTION DU FINANCEMENT DE L'INSTALLATION DE SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DANS LES PETITES MUNICIPALITÉS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines et de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Étant donné le caractère d'urgence du programme d'assainissement des Grands Lacs et les difficultés qu'éprouvent les petites villes à financer les systèmes de traitement des eaux usées, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement fédéral va offrir, notamment aux petites municipalités, une aide financière plus généreuse dans le cadre des accords qui seront signés avec les provinces cette année?